



Cette charte concerne le fonctionnement de l'ensemble de l'École de Rugby, du Pôle Jeunes et du Club de l'Ovale de Loire Amboise Rugby. Elle s'adresse à tous dirigeants, joueurs, éducateurs, administratifs, parents, bénévoles etc..... Elle précise les règles que chacun doit s'attacher à respecter afin d'obtenir un fonctionnement harmonieux de l'E.D.R. et du Club.

C'est le sens de l'engagement qui sera demandé dont chacun deviendra solidaire dans le souci de promouvoir une haute image de l'École de Rugby, du Pôle Jeunes et du Club.

Enfants, encadrement, parents s'engagent à porter haut nos couleurs, dans le respect des valeurs édictées ci-dessous, des règles sportives en vigueur, de la mémoire de nos pères fondateurs et de nos glorieux anciens.

Il est du devoir de tout responsable de l'E.D.R., du Pôle Jeunes, du Club et des parents de veiller à la mise en œuvre de cette charte

1. LES PÔLES DE L'OVALE DE LOIRE : ENVIRONNEMENT ET SES ENGAGEMENTS

Tout joueur, éducateur, entraîneur ou dirigeant de l'École de Rugby, du Pôle Jeunes et du club de l'Ovale de Loire paient en début de saison, une licence-assurance. Ce geste d'adhésion n'est pas anodin. Il signifie un engagement vis à vis de la fédération et d'un club créé en 1998, réorganisé en 2003 et qui s'enrichit des valeurs fortes lui permettant de se développer et d'assurer son avenir. L'École de Rugby et le Pôle Jeunes de l'Ovale de Loire entendent être des lieux de formation, de «plaisir partagé» entre joueurs, éducateurs, entraîneurs, dirigeants, partenaires, bénévoles, parents, spectateurs...

Chacune de ces «composantes» du Club a son importance.

1.1. L'ÉCOLE DE RUGBY :

L'École de Rugby est la structure support de la formation du très jeune joueur. A travers le club, elle met en œuvre et contrôle tout ce qui peut contribuer à la réalisation de son projet de formation. Elle est partie intégrante du Club «L'Ovale de Loire » Amboise Rugby. Le Club et son École de Rugby mettent en place et contrôlent l'encadrement à travers :

- Le recrutement, la formation et le recyclage,
- Le projet de club (en cours de réécriture),
- Le projet de jeu (en cours de réécriture),
- Le suivi de la formation (joueur et encadrement),
- Les choix pédagogiques, les contenus techniques.



CHARTRE DE L'OVALE DE LOIRE - SAISON 2023/2024 (2/6)

1.2. LE PÔLE JEUNES :

Le Pôle Jeunes est la structure support de la formation du jeune joueur. Il est un élément clé dans compétitivité du club et l'épanouissement des jeunes pour l'avenir du club et du rugby. A travers le club, il met en œuvre et contrôle tout ce qui peut contribuer à la réalisation de son projet de formation. Il est partie intégrante du Club «L'Ovale de Loire » Amboise Rugby. Il est la suite, la continuité de l'Ecole de Rugby et la préparation pour le Pôle Seniors. Le Club et son Pôle Jeunes mettent en place et contrôlent l'encadrement à travers :

- Le recrutement, la formation et le recyclage,
- Le projet de club (en cours de réécriture),
- Le projet de jeu (en cours de réécriture),
- Le suivi de la formation (joueur et encadrement),
- Les choix pédagogiques, les contenus techniques.

1.3. LE PÔLE SENIORS :

Le Pôle Seniors est est la structure support de la performance et de la compétitivité de l'Ovale de Loire. A travers le club, le Pôle Seniors met en œuvre le acquis de l'Ecole de Rugby et du Pôle Jeune, pour optimiser la performance de ses joueurs et de ses équipes. Le Club et son Pôle Seniors mettent en place et contrôlent l'encadrement à travers :

- Le recrutement, la formation et le recyclage,
- Le projet de club (en cours de réécriture),
- Le projet de jeu (en cours de réécriture),
- Le suivi de la formation (joueur et encadrement),
- Les choix pédagogiques, les contenus techniques.

1.4. LE PÔLE LOISIRS ET FIVE :

Le Pôle Loisir et Five est est la structure support de pratique du rugby plaisir, détente, avec tout de même le goût de l'effort physique. A travers le club, le Pôle Loisirs et Five met en œuvre le acquis techniques des anciens compétiteurs, pour optimiser un jeu de mouvement et de plaisirs. Le Club et son Pôle Loisirs et Five mettent en place et contrôlent l'encadrement à travers :

- Le recrutement, la formation et le recyclage,
- Le jeu de mouvement, de détente et de plaisir,
- Le suivi de la formation (joueur et encadrement),
- Les choix pédagogiques, les contenus techniques.

2. ECOLE DE RUGBY LABELISEE

La labellisation, pour l'Ecole de Rugby c'est :

- Afficher sa volonté de répondre, par son organisation, son fonctionnement, ses objectifs, son projet au contenu de la labellisation,
- Reconnaître et faire reconnaître la qualité du travail des éducateurs et des dirigeants,
- Se préparer à accueillir plus d'enfants et mieux,
- Améliorer les contenus de la formation, pour mieux former et pour mieux fidéliser,
- Faire vivre nos valeurs pour mieux éduquer, faire barrage à la violence.

Donner le label FFR à une Ecole de Rugby c'est reconnaître :

- Qu'elle met tout en œuvre pour être autant une Ecole de la vie qu'une Ecole de Rugby,
- Qu'elle s'inscrit dans un processus permanent d'amélioration de sa qualité.

Le label n'est pas un but, il est une étape importante, le constat que, à un moment donné, Le Club de l'Ovale de Loire et son E.D.R. répondent bien aux objectifs qui leurs sont fixés.



CHARTRE DE L'OVALE DE LOIRE - SAISON 2023/2024 (3/6)

3. CHARTRE DE L'EDUCATEUR, DU COACH ET DES ENCADRANTS

L'éducateur est un rouage essentiel entre l'enfant, l'Ecole de Rugby et le Pôle Jeune.

Qualifié, formé à son rôle, il est là pour transmettre l'esprit, la culture et les règles du club. Il éduque les enfants qui lui sont confiés en les amenant à leur meilleur niveau de pratique et à leur développement personnel.

L'éducateur est un exemple pour l'enfant dans son attitude, son comportement, ses propos.

Il est est de même pour les coachs du pôle seniors et du pôle loisirs et five, ainsi que pour les encadrants et dirigeants de l'ensemble du club,

3.1. LES DROITS :

- Être respecté naturellement par les enfants, les dirigeants, les parents, le club et ses structures,
- Avoir le droit à la reconnaissance de son travail lié à son investissement, ses qualifications et sa responsabilité dans sa mission éducative,
- Avoir l'appui, le soutien et l'aide du club, des dirigeants et des parents,
- Recevoir une formation adaptée.

3.2. LES DEVOIRS :

3.2.1. Aux entraînements

- Ne jamais annuler un entraînement sans autorisation préalable (responsable de Pôle ou Président du Club),
- Ne jamais libérer les enfants avant l'heure,
- Ne jamais laisser un enfant seul après l'entraînement, attendre qu'il soit récupéré par ses parents,
- Surveiller le comportement des enfants sur et en dehors du terrain uniquement pendant les manifestations sportives (entraînements, tournois),
- Prévenir une semaine à l'avance le responsable de Pôle ou le Président du Club si un joueur non licencié au club ou dans l'entente souhaite participer à un ou plusieurs entraînements,
- Préparer les séances d'entraînement à l'avance,
- Prendre en compte les conseils pédagogiques prodigués par le responsable de Pôle,

3.2.2. Ponctualité impérative

- Etre présent à tous les entraînements ou prévenir les autres éducateurs ou le responsable de Pôle, de son éventuelle absence ou retard en vue de pallier à la situation,
- Ne jamais quitter l'entraînement en cours de séance,
- Avoir un comportement respectueux envers les enfants (langage, attitude),
- Ne pas fumer devant les enfants durant les séances.

3.2.3. Lors des tournois, triangulaires et championnats

- Prendre le classeur de la catégorie correspondante. S'assurer de la présence des feuilles d'accident à l'intérieur,
- Suivre les règles du rugby,
- Prendre connaissance du dossier du tournoi et autres modalités d'organisation (horaires de départ et retour, lieu, météo),
- Préparer la feuille de match de sa catégorie,
- Communiquer les résultats, photos et commentaires de match au responsable de Pôle et/ou au Président du Club,
- Surveiller le comportement des joueurs sur le banc de touche : respecter le règlement des rencontres et oppositions (dans le carré ou derrière la main courante),
- Veiller à la bonne attitude des parents,
- Récupérer les colations auprès des organisateurs pour remise aux enfants et jeunes adultes.



CHARTRE DE L'OVALE DE LOIRE - SAISON 2023/2024 (4/6)

3.2.4. En cas d'accident lors d'un entraînement

- En cas de blessure grave : traumatisme, commotion, perte de connaissance, NE JAMAIS DEPLACER LE BLESSE, ALERTER LES SECOURS, les parents, les dirigeants,
- Accompagner le joueur blessé au poste de secours ou à l'hôpital,
- Remplir impérativement et en totalité la feuille de déclaration d'accident,
- Informer le secrétariat du club pour assurer le suivi.

3.2.5. Après le match

- Obligation de déposer les licences au club,
- S'assurer du bon comportement des joueurs envers les biens et les locaux, lieux d'hébergement et de restauration,
- Veiller à laisser les locaux propres, à domicile comme en déplacement,
- Au retour de déplacements, déposer les maillots sales, ballons et pharmacie au local technique du club.

3.2.6. Lors d'un déplacement en bus

- S'assurer de la présence des enfants,
- Surveiller le comportement des joueurs pendant le voyage en car, attention à la mixité,
- Veiller à ce que les joueurs ne disposent pas : alcool, tabac et drogue,
- Ne laisser jamais monter aucune personne étrangère dans le car,
- Laisser le car propre durant tout déplacement.

3.2.7. Aux réunions

- Etre présent aux réunions administratives et sportives,
- Prévenir le responsable de Pôle et/ou au Président du Club.

4. CHARTE DU JOUEUR

Le joueur ou L'enfant joueur/joueuse vient à l'École de Rugby, au Pôle Jeune, au Pôle Seniors ou au Pôle Loisir et Five pour être formé en tant qu'individu et jeune joueur/joueuse de rugby, ou pour performer en championnat et autre rencontre ou opposition.

4.1. LES DROITS :

- Faire du sport,
- S'amuser et jouer comme un enfant, pour les jeunes
- Performer sans oublier le plaisir du jeu, pour les compétiteurs
- Être traité avec dignité,
- Être entraîné et entouré par des personnes compétentes,
- Recevoir une éducation et une formation progressive en fonction de ses possibilités, adaptées aux rythmes individuels,
- Participer à des compétitions adaptées et pratiquer son sport en toute sécurité et en toute sérénité,
- Avoir de bonnes conditions de pratique du rugby,
- Avoir l'aide et la compréhension de ses éducateurs, ses parents et de la structure de l'Ecole de Rugby, ou du Pôle concerné.

4.2. LES DEVOIRS :

Intégrité, Passion, Solidarité, discipline et Respect sont les valeurs de la World Rugby. La politesse et le respect sont deux valeurs importantes de notre Ecole, et de l'ensemble des Pôle de l'Ovale de Loire. « Bonjour », « S'il te plaît » et « Merci » constituent la base du respect des personnes : partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs, dirigeants, parents et de toute autre personne en contact avec l'Ecole de Rugby, et de l'ensemble des Pôle de l'Ovale de Loire .



CHARTRE DE L'OVALE DE LOIRE - SAISON 2023/2024 (5/6)

4.2.1. Aux entraînements

- Prévenir de son retard ou absence en appelant son entraîneur, ou par les applications mise à disposition par le club

4.2.2. Ponctualité impérative

- Etre à l'heure au démarrage des entraînements conformément aux horaires communiqués en début de saison,
- Ne pas quitter l'entraînement en cours de séance,
- La ponctualité et l'assiduité aux entraînements seront un critère déterminant pour la participation aux matchs et aux tournois.

4.3. Avoir un comportement respectueux

Envers son encadrement et ses partenaires (langage, attitude...). En cas de manquement répété sur ce point-là, un avertissement écrit sera envoyé au préalable au joueur/joueuse et aux parents. Cette mesure pouvant conduire à l'exclusion temporaire ou définitive du joueur/joueuse de l'E.D.R., ou du Pôle concerné. Cette décision sera prise par le comité directeur ou la commission de discipline, à la majorité des voix.

Se munir pour chaque entraînement d'une tenue adaptée à la pratique du rugby (maillot, short, chaussettes, crampons, protège-dents).

4.4. Les championnats et tournois

- Se munir de son équipement (maillot, short, chaussettes, crampons, protège-dents, K-way),
- Revêtir le maillot de l'équipe, aux couleurs du club,
- Respect du maillot, ne pas le jeter en plein match ou après déception,
- Respecter le choix des éducateurs et entraîneurs, les décisions de l'arbitre,
- Respecter adversaires et partenaires,
- Refuser toute forme de violence (verbale ou physique) et de tricherie,
- Etre maître de soi en toutes circonstances,
- Etre loyal, exemplaire, généreux, solidaire et tolérant,
- Avoir une attitude irréprochable vis-à-vis de l'encadrement, des éducateurs, des arbitres, des dirigeants et des clubs qui nous reçoivent,
- Respecter les locaux et équipements, les lieux d'hébergement et de restauration, veiller à les rendre dans l'état où vous les avez trouvés en arrivant.

4.5. Lors d'un déplacement en bus

- Lorsque je voyage en bus pour un déplacement auquel un joueur/joueuse participe, si au retour un parent souhaite récupérer le joueur/joueuse, il le peut mais surtout en prévenant l'éducateur ou l'encadrant,
- Avoir un comportement exemplaire dans le car : pas de geste déplacé vis-à-vis des automobilistes,
- Interdiction de consommer : alcool, drogue et tabac,
- Ne pas laisser monter une personne étrangère au groupe dans le car,
- Préférer les chansons ayant fait leurs preuves autour des valeurs du rugby,
- Laisser le car propre durant tout le déplacement,
- Toute dégradation qui sera faite lors de déplacement, soit dans le bus ou vestiaire, voir autres, le montant des dégâts facturés, sera à la charge des parents.
- Privilégier les échanges avec mon équipe plutôt que des distractions individuelles (console, portable, ...)



CHARTRE DE L'OVALE DE LOIRE - SAISON 2023/2024 (6/6)

5. CHARTE DES PARENTS

Il est important de clarifier le rôle de chacun et notamment celui des parents. Les parents ont un rôle prépondérant à jouer dans l'épanouissement de leur enfant au niveau du rugby.

L'enfant ne sera épanoui que s'il a le soutien de ses parents dans sa pratique sportive.

C'est pour cela que nous vous demandons de bien vouloir respecter ces quelques lignes, pour le bien-être de votre enfant dans sa passion :

- Venir encourager son enfant, conjoint, son parent, son amis,
- Veiller à la politesse et au respect,
- Etre de bons spectateurs : savoir encourager leur équipe, être respectueux de l'adversaire et des arbitres, savoir se tenir derrière les barrières ou mains courantes,
- Savoir mener l'éducation sportive à 3 : parents – joueurs/joueuse – éducateurs,
- Ne pas s'impliquer dans le domaine sportif,
- S'assurer du suivi médical de leur enfant (médecine sportive),
- Informer un responsable de la catégorie sportive du joueurs/joueuse ou du pôle concerné, de tout changement ou événement (familiaux, scolaires, personnels, professionnel, pratiques, etc.) qui pourrait contribuer à perturber le bon fonctionnement du collectif.
- Savoir que l'Ecole de Rugby et le Pôle Jeunes sont avant tout des lieux d'éducation, de formation,
- Faire confiance aux éducateurs, aux dirigeants,
- Participer aux réunions d'informations,
- Participer à la vie de l'Ecole de Rugby et des différents Pôle de l'Ovale de Loire.